RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-93526

Département(s) de publication : **44, 49**
Annonce n° **25-93526**
Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-34144
Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 26/03/2025

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Cté de Cnes du Pays d'Ancenis
Type de Numéro national d'indentification : SIRET
N° National d'identification : 24440055200034
Ville : Ancenis-saint-géréon
Code postal : 44150
Groupement de commandes : Non
Département(s) de publication : 44, 49

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'aménagement d'une liaison douce et plantation de haies - rue Antoine de Saint-Exupéry- zone d'activités de l'Aéropôle à Ancenis-Saint-Géréon (44)
Code CPV principal - Descripteur principal : 45233140
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : Le marché concerne l'aménagement d'une liaison douce et une plantation de haies, et comprend la période de préparation, les installations de chantier, des travaux de terrassements, de voirie, de réalisation d'une placette, d'assainissement d'eaux pluviales , d'espaces verts, et de signalisation. La présente opération est décomposée en 2 lots distincts : - LOT 1 : Terrassements - Voirie - Assainissement EP - LOT 2 : Espaces Verts Pour chacun des lots, le marché est un marché à prix unitaires, qui seront appliqués aux quantités réellement livrées ou exécutées selon les prix indiqués au bordereau des prix (BP). Le montant estimatif du marché, résultant du devis estimatif dont les quantités sont non contractuelles, est fixé à l'acte d'engagement. Les prix sont révisables selon les modalités fixées au CCAP. Pour chacun des lots, le marché prendra effet à compter de sa date de notification et s'achèvera à l'issue de la garantie de parfait achèvement des travaux ou après prolongation de ce délai si les réserves signalées lors de la réception ne sont pas toutes levées à la fin de cette période. Le délai global d'exécution, à compter de la date de notification valant ordre de service de démarrage des travaux, est de 8 mois (hors période de congés). La période de préparation

d'une durée de 3 semaines, par dérogation à l'article 28.1 du CCAG de travaux, est incluse dans ce délai. Le délai d'exécution propre au lot 1, compris dans le délai global d'exécution, est de 6 mois à compter de la notification valant ordre de service de démarrage des travaux et comprenant la période de préparation de 3 semaines. Le délai d'exécution propre au lot 2, compris dans le délai global d'exécution, est de 2 mois pendant la période de plantation (automne-hiver) à compter de l'ordre de service autorisant le démarrage des travaux.
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés au RC et de leur pondération suivante: Prix des prestations: pondération de 60 % et Valeur technique: pondération de 40 %.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :
Pour le lot 1 (Terrassements-Voirie-Assainissement-EP) : marché notifié le 24/07/25 à Eurovia Atlantique, pour un montant estimatif de 437 727.05 euros TTC. Pour le lot 2 (Espaces Verts) : marché notifié le 23/07/25 à NGE PAYSAGES, pour un montant estimatif de 71 503.68 euros TTC.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/08/2025